



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 31 MARS 2016 A 18H30**

établi conformément aux dispositions  
des articles L 2121.23 et L 2121.25 du Code Général  
des Collectivités Territoriales

**Conseillers :**

En fonction : 33  
Présents : 29  
Procurations : 04

L'an deux mille seize, le trente-et-un mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de :  
Monsieur Fabien ENGELMANN, Maire.

**ETAIENT ABSENTS :**

M. BOENING, Adjoint au Maire, a donné procuration à M. CENTOMO, Conseiller Municipal délégué,  
Mme WANDERS, conseillère municipale, a donné procuration à Mme PARREZ, Adjointe au Maire,  
Mme SPRINGMANN, conseillère municipale, a donné procuration à Mme DA SILVA, Conseillère  
Municipale,  
Mme PUTZ, conseillère municipale, a donné procuration à M. FRANCIONI, Adjoint au Maire,  
Mme WEBER, conseillère municipale, pour les points 1 et 2.

**Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :**

- 1 ⇒ à l'unanimité, désigne Madame Murielle DEISS, Adjointe au Maire, en tant que secrétaire de séance ;
- 2 ⇒ avec 28 voix pour et 4 abstentions, adopte le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2016 ;
- 3 ⇒ instaure le Débat d'Orientation Budgétaire de 2016.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 20H 15**

Hayange, le 31 mars 2016

Le Maire,  
Fabien ENGELMANN  
Conseiller Régional